

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL

DE JANVIER 2017

- Approbation de la proposition du Maire de confier à Mme DIJOUX, gérante de CD DOG, la capture, l'identification, le contact avec le propriétaire, la garde de l'animal et mise en fourrière, des chiens errant dans la commune et ce, à compter du 1^{er} janvier 2017.
- Adhésion à l'AD@T (Agence Départementale d'appui aux Territoires), approbation de ses statuts, désignation du Maire ou de son représentant pour représenter la Commune ou la structure intercommunale à l'Assemblée Générale de l'AD@T. Cette agence est chargée d'apporter aux collectivités territoriales et aux établissements publics qui le demandent, une assistance d'ordre technique, juridique ou financier.
- Le local accueillant la bibliothèque dans la salle polyvalente est devenu trop petit suite au développement et à l'augmentation des adhérents. Le Conseil municipal accepte la proposition du Maire d'agrandir cette bibliothèque en ajoutant les 30 m² environ d'une salle contigüe qui sera desservie par le percement d'une porte. Une étude sera également lancée pour la mise en place d'un sas afin de faciliter la montée en température dans ces salles.
- Suite aux travaux de rénovation de la mairie et de l'immeuble zone des Limes, il convient de remettre à jour les tantièmes attribués à chaque logement ou local, au niveau des charges de chauffage. Le Conseil municipal décide d'appliquer aux occupants des logements, le barème fixé au prorata des surfaces.